

SPF Finances - Fedopress / Produits et services

Fiche 1 : Création graphique de documents

Service	Création graphique de documents
Domaine	Impression
Brève description	Création d'un document fini sur base de textes, de photos ou de graphiques.
Groupe cible	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les organisations faisant partie de la fonction publique administrative fédérale citée dans la loi du 22 juillet 1993 (M.B. du 18,8,1993) – SPF et ministère de la défense, SPP, Etablissements scientifiques, OIP, IPSS. - Les corps spéciaux (Ordre judiciaire, greffes et parquets, Conseil d'Etat, Police fédérale ...) - Les autres institutions publiques qui peuvent conclure un protocole avec Fedopress (MIM)
Objectif	Mise à disposition de chacun d'une plateforme d'impression industrielle pourvue d'outils modernes.
Description détaillée	Sur base de textes, d'images ou de graphiques fourni à Fedopress, l'équipe des graphistes créera en collaboration avec vous, le document que vous souhaitez. Celui-ci pourra vous être livré sous format électronique ou être imprimé et façonné sur nos installations.
Approche	<ul style="list-style-type: none"> - Toute collaboration passe par la signature préalable d'un protocole d'accord qui décrit les services offerts par Fedopress et les obligations des parties concernées. - Les procédures et des conseils sont distribués dès le départ de toute nouvelle coopération (catalogue de papier, formats d'imposition) - Pour chaque travail, le SPF Finances fait une offre de prix détaillée et indique les possibilités de réalisation dans le délai de livraison demandé. - L'ensemble des échanges pour la préparation d'un dossier d'impression se fait par l'intermédiaire d'une personne de

	<p>contact unique (SPOC).</p> <p>fedopress-spoc@minfin.fed.be Tel. 0257 89 907</p>
Durée	Toute date de livraison se détermine de commun accord.
Coût	<p>Les coûts de fabrications sont calculés au cas par cas à la réception d'une demande. Ceux-ci comprennent uniquement les frais variables liés au travail (coûts des matières utilisées – papier, encre, électricité – coûts des entretiens des machines au prorata de leur utilisation). La création d'un nouveau document ne pouvant se définir dès le départ, l'offre de prix se fait sur base d'un prix unitaire à la page. Toutes corrections ou modifications apportées au projet seront calculées à la fin du projet sur base du temps pris. Le prix définitif est calculé à la fin du travail.</p>
Conditions	<p>Les procédures et des conseils sont distribués dès le départ de toute nouvelle coopération (catalogue de papier, formats d'imposition).</p> <p>Le calcul de prix ne pouvant être établi qu'après que le travail est terminé, une confirmation ferme de la réalisation du travail à Fedopress doit être envoyée en préalable.</p>
Organisation	<p>SPF Finances Service d'encadrement logistique Fedopress Avenue du pont de Luttre, 74 1190 Bruxelles</p>
Contact	<p>fedopress-spoc@minfin.fed.be Tel. 0257 89 907</p>
Site web	Non
Produits et services apparentés	<ul style="list-style-type: none"> • Impression de documents de publication • Impression de documents transactionnels